

## Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON) Compte rendu de la réunion du Mercredi 27 février 2013

### Prochaine réunion le Mercredi 22 mai 2013 à 20h 30 à l'école Carnot

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont l'élue référente Isabelle Daeschner et Claire Lemeunier, nouvelle responsable du développement social urbain, chargée de la coordination des comités de quartier, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Secrétaire de la séance : Claude Plan

Animation : Jacques Valin

Jacques Valin présente l'ordre du jour. Il excuse Camille Vielhescaze, élu référent, en congé paternité, Claude Fournigault, en convalescence, François-Marie Blondel en déplacement lointain et Narito Harada.

Dominique Sprenger fait, pour rappel, une présentation rapide du Comité de quartier et de son fonctionnement

Isabelle Hatton présente les dernières informations sur le projet du Grand Paris Express. Le rapport Auzanet remis au gouvernement fait entrevoir, pour des raisons budgétaires, la possibilité d'un retard sur le planning des travaux et même d'une diminution de l'ampleur du projet. Le 6 mars prochain, M. Ayrault, Premier Ministre, doit rendre ses arbitrages sur le financement et le nouveau calendrier du Grand Paris Express. Il devrait aborder également les besoins du RER B sud. Isabelle Hatton signale par ailleurs une interview filmée de M. Ferrier, conseil en architecture de la Société du Grand Paris, qui parle de gares « sensuelles » car elles devront faire appel aux divers sens des usagers :

(<http://www.societedugrandparis.fr/lidentite-des-gares-du-grand-paris-la-gare-sensuelle>).

Ce plaidoyer va tout à fait dans le sens des préconisations que nous faisons.

Dominique Sprenger présente ensuite **les 10 préconisations** (voir le blog du Comité : <http://coqon.cachan.over-blog.com>) qui résument l'ensemble des demandes issues des réponses au questionnaire initié il y a 1 an et lancé en septembre 2012. Il s'agit pour le Comité de quartier de valider aujourd'hui ces demandes, présentées en avant première. Un travail important de la commission « pôle-gare » a, en effet, permis de concentrer les multiples avis émis en seulement 10 points, déclinés en sous-questions.

Les trois premières préconisations permettent de placer l'humain au centre du projet. Les 3 suivantes s'attachent à la structure même du bâtiment. Enfin, les 4 derniers points ont trait à l'imbrication de la gare dans la ville.

Une question posée par une participante porte sur notre mode de fonctionnement avec la Mairie. Jacques Valin répond que la commission pôle-gare a toujours travaillé de façon indépendante tout en informant la mairie de ses travaux (seul le titre du questionnaire a été changé). La mairie a par ailleurs suggéré que le questionnaire soit présenté aux différents Comités de quartier qui ont proposé quelques modifications. Le questionnaire et les résultats ont ensuite été encartés dans Cachan Municipal.

**Les préconisations** : Suite à des interrogations, il est précisé qu'il n'existe aucune hiérarchie dans l'énumération des préconisations et que la numérotation n'est là que pour référence.

Plusieurs intervenants font remarquer qu'il faut considérer deux publics distincts : les usagers mais aussi les riverains dont la place n'est pas suffisamment précisée dans le document actuel.

Un autre participant signale que l'incidence du niveau sonore, (annonces, bruit des rames direct ou non), n'est pas suffisamment mise en valeur. Ces 2 remarques seront prises en compte dans le document final. Celui-ci devrait être inséré dans le numéro d'avril de Cachan Municipal.

Autre remarque d'un habitant du quartier : « *Si effectivement, il y a des problèmes de financement du projet global, notre avis risque d'être ignoré* ».

(NDLR : Lors de la réunion du lundi 18 février sur la réimplantation du marché, Monsieur le Maire a signalé que le tronçon Pont de Sèvres – Champigny n'est pas remis en cause).

S'en suit une discussion sur l'insuffisance de la communication faite autour de ce projet. Un intervenant affirme que la maison du projet située à côté du RER n'apporte que peu d'informations. « *En fait, les plans existent mais sont inaccessibles* ». « *On parle de mettre la rue de la Coopérative en impasse, avec forcément des expropriations, mais rien n'est communiqué aux riverains directement concernés* ». Gérard Najman, Adjoint au Maire répond : « *Pour le moment, la ville a vendu à la Société du Grand Paris l'emprise du marché actuel uniquement. Le reste n'est pas encore défini et on attend les résultats des études pour envisager l'impact sur la rue de la Coopérative* ».

Un participant profite de la présence de 3 conseillers municipaux pour faire remarquer que le mode de fonctionnement de la mairie repose moins sur la concertation avant décision, que sur une information quand rien ne peut plus changer. Exemples : PLU, futur marché, rythmes scolaires. D'après lui, il n'y a aucune raison qu'il en soit autrement pour la gare. Quelqu'un signale un mode de fonctionnement non satisfaisant, et se demande s'il ne reste aux citoyens d'autres moyens de s'exprimer que le recours judiciaire ... Ce serait très dommage.

Jacques Valin répond qu'en mettant en avant les demandes des usagers et riverains, et en pratiquant une veille attentive, nous montrons que la participation des habitants est essentielle à toute décision les concernant. Cela pourrait servir pour les futurs projets. D'ailleurs, nous travaillons en concertation avec les autres comités de quartier. Et ces liaisons aussi sont prometteuses pour les futures questions à traiter sur la ville. Nous faisons en sorte que l'avis des usagers soit pris en compte avant que les décisions ne soient entérinées (et donc avant l'enquête publique).

Dominique Sprenger conclut en rappelant que nous sommes des porteurs de message bénévoles et non un cabinet d'études.

Un habitant s'inquiète car il pense que cette gare, « *c'est un peu le Costa Concordia* » : la future gare sera un nœud énorme de transports avec un brassage de population démesuré et les questions de sécurité vont se poser fortement : la présence humaine est capitale, il ne faut pas un bâtiment vide !

Isabelle Hatton précise « *Bien qu'habitant une zone excentrée, je n'ai jamais eu de sentiment d'insécurité même aux heures les plus tardives* ». Quant à la présence humaine il y a celle liée aux activités de la gare, il y a également celle liée aux activités périphériques de la gare que le questionnaire a fait émerger.

Un grand nombre de questions ou remarques ont ensuite eu trait au futur marché. Bien que ce ne soit pas spécifiquement à l'ordre du jour, et que nous n'ayons que très peu d'informations sur la question, nous tentons d'y répondre au mieux. La hauteur de 10m annoncée lors de la réunion publique revient très souvent. Pourquoi une telle hauteur ? Ce sera difficile à chauffer l'hiver [NDLR : *la nouvelle halle du marché ne sera pas chauffée, elle ne l'est d'ailleurs pas actuellement*]. Certains pensent que le marché actuel est peut-être un peu bas, mais personne ne s'en plaint vraiment. Une habitante de l'immeuble dont les fenêtres donnent sur la future halle s'inquiète de cette hauteur. Selon un intervenant, les commerçants sont loin d'être tous en accord avec ce projet. La surface qui leur sera dédiée sera forcément plus petite (surface du parking actuel de leurs camions).

Isabelle Daeschner indique que le Maire a eu des échanges positifs avec les commerçants sur ce sujet.

Il est à noter que lors de la réunion publique du 18 février, le maire a annoncé une rencontre avec le comité de quartier sur ce sujet en avril prochain.

La réunion du comité se poursuit par la projection du diaporama sur ce qui s'est passé dans le quartier depuis le mois de décembre. Y sont abordés de façon sérieuse ou humoristique les questions de travaux, de stationnement, de contraventions, de dépôts sauvages d'encombrants, de radar pédagogique à la présence intermittente...

Pour terminer, les rapporteurs lancent un appel à participation aux commissions « écologie » (la prochaine réunion est prévue le mercredi 3 avril à 20 h 45), à la commission « circulation » et à la réalisation du journal « Coqon N°2 »

La séance est levée à 23h.

**Pour contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), participer aux commissions ou poser des questions : [coqon.cachan@gmail.com](mailto:coqon.cachan@gmail.com) ou [jvalin@wanadoo.fr](mailto:jvalin@wanadoo.fr)**  
**Infos sur : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>**